COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU FRONT COMMUN SDF : www.frontsdf.be

Liège zéro sdf : les chasser en les harcelant ?

Aux élections de 2018, Mrs Demeyer avait promis *Liège ville hospitalière*, mais il avait aussi promis d'en faire un ***territoire zéro SDF***. On n'était loin d'imaginer que pour arriver à ces résultats, les autorités opteraient entre autres pour l'exclusion, le harcèlement et la dissuasion pour les faire fuir.

Le CPAS de Liège (et/ou son Bourgmestre) a enfin trouvé un moyen élégant de se débarrasser des *habitants de la rue* qui donnent une mauvaise impression de la Ville. On aurait cru qu'une administration de type socialiste aurait surtout renforcé les moyens de *Housing first*[i] afin de leur procurer un logement supervisé, mais la ville a aussi suivi l'exemple de son maître la NVA à Anvers : **les harceler par tous les moyens afin qu'ils quittent la ville**. En effet, en quelques années la ville d'Anvers a été pratiquement vidée de ses habitants de la rue fatigués par les exigences incompréhensibles du CPAS. Il semble cependant qu'ils commencent à revenir.

Harcèlement mensuel

Chaque mois, nos amis doivent venir chercher leur courrier, ce qui est légal ; mais à Liège ils doivent en plus pointer et surtout ne pas oublier d'apporter au minimum quatre preuves de fréquentation d'un service d'aide aux SDF. Documents dûment signées avec cachet d'une association reconnue officiellement par le Relais social : abri de nuit, abri de jour, douche, restaurant social…. Si deux mois de suite une personne n'a pas apporté de tels documents, son RIS (minimex) est suspendu. Et si par malheur il récidive, c'est son adresse de référence qui est supprimée, il n'existe plus administrativement, plus aucun droit : ni mutuelle, ni pension, ni chômage, ni héritage. Il se retrouve Belge à 100%, mais rejoint la foule des Sans Papiers !

Motif

Le CPAS se cache derrière la *compétence territoriale* : il ne peut venir en aide qu'aux personnes qui se trouvent sur son territoire. C'est une disposition légale, mais la vérification de la présence ne doit se faire au maximum qu'une ou deux fois par an et pas tous les mois, c'est d'ailleurs ce qui se fait partout en Belgique. L'excuse du CPAS pour intensifier ce contrôle c'est que des habitants de la rue sont inscrits à Liège, mais ils n'y résident pas et vont dans d'autres villes.

C'est probablement vrai pour quelques-uns, mais ce n'est pas une raison pour les punir tous. De plus, plusieurs communes environnantes refusent illégalement de donner l'adresse de référence à des SDF : *dans notre commune on ne le fait pas, il faut aller à Liège dans une grande ville* ! Il y a plusieurs années nous avions interpellé le Relais Social de Liège pour organiser une séance d'information avec ces communes pour leur rappeler les lois. Malheureusement, alors que l'ancien directeur du Relais avait donné son accord, cela a été refusé par leur CA.

Conclusions

Aujourd'hui, bon nombre d'habitants de la rue sont doublement pénalisés : après avoir perdu leur logement, ils ont été obligés quitter un lieu habituel pour rejoindre la grande ville d'où on voudrait les chasser en les harcelant. Mais comme certaines communes voisines les refusent ils risquent de se retrouver sans aucun droits et de rejoindre la foule des sans papiers alors qu'ils sont Belges à 100%.

En plus de cela, même celles et ceux qui sont hébergés provisoirement chez des amis subissent des attaques à leur vie personnelle. Il arrive en effet que l'AS se permet de téléphoner à l'hébergeur pour lui poser des questions intrusives : pourquoi hébergez-vous cette personne, comment l'avez-vous rencontrée…. ?

Signé : Front commun SDF, Espace Fraternel Liège, ASBL Benoît et Michel, Solidarités sur le Bitume
Contact Presse : frontcommunsdf@hotmail.com – 0479/68 60 20

---

[i] ***Logement d'abord*** part du principe qu'il faut d'abord loger la personne et ne pas attendre qu'elle stoppe son adduction si elle en est victime, mais directement la loger et assurer le suivi par des visites très régulières par des personnes qualifiées. Cette association existe depuis plus de 10 ans en Belgique et à Liège depuis 2020. En moyenne, les résultats au niveau des différentes grandes villes belges est de 80 % de réussites.